



**HAL**  
open science

## Master Stratégie et économie d'entreprise

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Stratégie et économie d'entreprise. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02040087

**HAL Id: hceres-02040087**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040087v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Stratégie et économie d'entreprise

de l'Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Stratégie et économie d'entreprise

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA14006089

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Sorbonne, Panthéon et Foyer International

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Le master *Stratégie et économie d'entreprise* vise à développer conjointement les compétences économiques et managériales. La première année du master couvre les grands domaines de la gestion et de l'économie et, plus particulièrement, les dimensions stratégiques et organisationnelles des entreprises.

La mention comporte en seconde année quatre spécialités dégageant chacune un projet professionnel précis :

- La spécialité *Evaluation et gestion de projets* est une formation bilingue couvrant tous les aspects du métier et offrant des perspectives de carrière à spectre large (secteur public, organismes internationaux et secteur privé).
- La spécialité *Gestion et stratégie de l'investissement immobilier et de la construction* offre une formation transdisciplinaire préparant spécifiquement aux métiers de l'immobilier.
- La spécialité *Gestion globale des risques et des crises* permet aux étudiants de mobiliser les compétences acquises dans les secteurs de la sécurité industrielle ou informatique, dans les métiers de gestion du risque financier ou environnemental et dans les services civils ou militaires de gestion des crises. Elle figure également dans la mention *Environnement et développement durable*, présentée par l'établissement.
- La spécialité *Stratégie, organisation et économie d'entreprise* comporte deux parcours. Le parcours recherche destine les étudiants aux carrières d'enseignants-chercheurs dans les domaines du management stratégique et de la théorie des organisations. Le parcours professionnel prépare aux métiers de l'audit et du conseil en stratégie et organisation des entreprises.



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Ce master, qui s'intitule actuellement *Economie et gestion*, propose un changement d'intitulé pour le contrat 2014-2018. La spécialité *Stratégie, organisation et économie d'entreprise* introduit un parcours recherche explicite en stratégie. Ces modifications générales peuvent effectivement se justifier par une meilleure différenciation entre les différentes mentions en gestion et par la nouvelle possibilité offerte aux étudiants de s'orienter vers le métier d'enseignant-chercheur.

Si les spécialités ont dans l'ensemble un positionnement affirmé, la 1<sup>ère</sup> année de master (M1) reste généraliste. Celle-ci offre la possibilité aux étudiants de choisir dans un éventail large de matières optionnelles qui sont mutualisées avec les mentions *Management* et *Finance-risque-contrôle* et qui sont, pour certaines, éloignées de la thématique générale affichée. De fait, cette offre élargie nuit à l'identité de la mention.

L'enseignement de l'anglais est proposé aux deux semestres du M1. Néanmoins, il pourrait faire l'objet d'une validation systématique par un test comme le TOEIC (Test of English for International Communication). Ceci aurait également l'avantage de faciliter l'accès en 2<sup>ème</sup> année de master (M2) *Evaluation et gestion des projets* et *Gestion globale des risques et des crises*. Le stage à réaliser dès le M1 est également un atout indéniable. Sa place pourrait être valorisée par un crédit plus conséquent en parallèle avec une réduction d'heures de cours.

Le positionnement de la mention est désormais distinctif, surtout par rapport à la mention *Management* et les compétences à acquérir sont relativement distinctives au niveau régional et national. La mention bénéficie d'un bon adossement à la recherche grâce à l'équipe du PRISM (Pôle de Recherche Interdisciplinaire en Sciences du Management) et son vivier de doctorants.

L'insertion professionnelle après le M2 est très satisfaisante. Toutefois, les deux années du master semblent très déconnectées : peu d'étudiants du M1 sont recrutés dans l'une des quatre spécialités du M2. Des efforts notables d'intégration entre ces deux années pourraient être réalisés afin d'assurer la cohérence de parcours des étudiants et répondre à leur souhait de poursuivre en M2 comme attesté par l'Observatoire des Résultats, de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante (ORIVE) dans une enquête réalisée auprès de 242 étudiants en 2012. Ces efforts peuvent par exemple passer par l'expression des souhaits des responsables des spécialités de M2 en termes de contenus de cours ou de compétences à acquérir en M1. Il est à se demander si les efforts déployés pour faciliter l'intégration des étudiants en M2 par le diplôme d'université (DU) *Mobilité et insertion professionnelle* ne devraient pas être redéployés vers un soutien plus personnalisé en M1 afin d'augmenter le taux de réussite et d'aligner le niveau acquis en fin d'année sur les exigences d'entrée en M2 des quatre spécialités.

L'équipe d'enseignants académiques est de qualité. Désormais, la création d'un parcours recherche permet d'offrir aux étudiants des perspectives explicites d'une carrière d'enseignant-chercheur. Les recommandations faites lors de la dernière habilitation ont été globalement prises en compte et le dossier est clair et informatif. Il est toutefois dommage que très peu de professionnels interviennent en M1. Un rééquilibrage pourrait être envisagé.

- Points forts :

- Les spécialités du M2 ont un positionnement professionnel bien défini assurant une insertion de qualité en accord avec les compétences visées.
- La mention bénéficie de l'appui d'une équipe d'enseignants académiques de qualité.
- Le dossier est de grande qualité pour la mention et trois des spécialités. Il est clair, fourmillé d'informations pertinentes et traduit un souhait affirmé d'améliorer la lisibilité de l'offre de formation.
- Les étudiants sont amenés à effectuer un stage de trois mois dès le M1, soutenu en cela par un service de stage dédié.

- Points faibles :

- Les deux années du master sont déconnectées. Le profil d'un nombre élevé d'étudiants diplômés du M1 ne semble pas correspondre aux besoins des spécialités de la mention. Celles-ci recrutent essentiellement à l'extérieur, tendance qui s'est renforcée récemment. L'introduction du DU *Mobilité et insertion professionnelle* ne constitue qu'un palliatif.
- Les enseignants professionnels sont peu représentés en M1.
- La logique du choix des enseignements optionnels en M1 manque de justifications et nuit à l'identité de la mention.



## Recommandations pour l'établissement

Les responsables de la formation devraient réfléchir aux moyens d'assurer une intégration plus poussée des deux années afin d'augmenter les chances d'accès des étudiants de M1 aux spécialités de M2. Des pistes de solutions peuvent être l'obligation de passer le TOEIC dès le M1 (afin de préparer à la spécialité *Evaluation et gestion de projets* et à celle de *Gestion globale des risques et des crises*) ou l'insertion de cours introductifs en gestion des risques et en gestion immobilière. Ces cours se substitueraient à certains cours optionnels du M1 trop généralistes ou trop éloignés des compétences visées par la mention. De fait, le nombre de cours optionnels en M1 doit être réduit en faveur d'un positionnement thématique plus affirmé. En M1, les enseignants professionnels devraient être également plus représentés.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



# Evaluation par spécialité

## Evaluation et gestion de projets

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne et pour un mois aux Etats-Unis dans les locaux de l'Université de Delaware

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Formation bilingue, la spécialité prépare aux métiers de chargés d'études en évaluation et gestion des projets. Les aspects essentiels de l'évaluation d'un projet sont traités, des plus techniques (financiers, juridiques, quantitatifs) aux champs d'application possibles (services publics, santé, organismes internationaux, innovation).

Le partenariat avec l'Université de Delaware contribue à son ouverture internationale : 120 heures de cours sont assurées par les enseignants américains et les étudiants passent un mois dans cette université.

- Appréciation :

La contribution de l'Université de Delaware constitue indéniablement la plus-value la plus marquée de la formation : une part conséquente des cours est assurée en anglais et les étudiants ont l'occasion de se confronter à un environnement international par leur séjour aux Etats-Unis. La sélection en entrée exige naturellement que les étudiants passent préalablement un test de niveau de langues (TOEIC ou TOEFL - Test of English as a Foreign Language -). Cette exigence devrait être quantifiée par un score minimal.

Les aspects techniques de l'évaluation des projets sont globalement bien couverts. L'originalité tient dans les champs d'application, en particulier l'évaluation de l'innovation au sein des entreprises. La formation est très attractive et les étudiants d'origines géographiques variées s'insèrent aisément dans les domaines visés. Toutefois, la spécialité n'est pas ouverte à la formation continue et les effectifs sont instables.

Un guide d'auto-évaluation a été mis en place permettant de tirer des instructions relativement fines quant à la satisfaction des étudiants et de leurs besoins. Toutefois, il n'est pas fait mention de conseil de perfectionnement intégrant des professionnels.

- Points forts :

- Le partenariat dynamique avec l'Université de Delaware contribue fortement à l'ouverture internationale de la formation.
- La formation est attractive en entrée et les étudiants d'origines diverses s'insèrent aisément dans plusieurs secteurs (industriels, services publics y compris organismes internationaux).
- Le guide d'auto-évaluation permet de tirer des instructions fines quant à la satisfaction des étudiants et de leurs besoins.

- Points faibles :

- Le conseil de perfectionnement n'est pas effectif puisqu'il n'intègre pas de professionnels.
- La taille des promotions est relativement instable. La formation n'est pas ouverte à la formation continue.



## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait que les professionnels de l'évaluation de projet soient représentés au sein du conseil de perfectionnement. Afin de contribuer à la réussite, il conviendrait de recommander aux étudiants qui souhaitent entrer dans la spécialité d'obtenir un score élevé aux tests d'anglais.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A





## Gestion et stratégie de l'investissement immobilier et de la construction

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, 1, rue Cousin et CEP (Centre d'éducation permanente), 1, rue Thenard  
75005 Paris

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La formation permet aux étudiants de maîtriser les différentes phases de la construction et de la promotion immobilières. Les compétences acquises sont de fait focalisées sur le secteur immobilier, mais l'approche est transdisciplinaire par les connaissances économiques, managériales, financières et juridiques acquises.

Cette spécialité a une vocation fortement professionnalisante grâce aux interventions des acteurs du secteur et au partenariat avec le CEP (Centre d'éducation permanente de l'Université Paris 1). La moitié de la promotion suit les enseignements en formation continue.

- Appréciation :

Le vivier de recrutement est fortement diversifié de par l'origine des étudiants en formation initiale (droit, gestion ou finance) et de par les métiers exercés par ceux en formation continue (ingénieurs, juristes, cadres du secteur public). Ce brassage est un atout pour des étudiants devant acquérir des compétences dans des champs multiples, mais tous orientés vers le secteur immobilier. La qualité de l'insertion professionnelle pourrait inciter les responsables à envisager un recrutement plus large en formation initiale, tout en analysant l'évolution des besoins professionnels.

La direction bicéphale du master favorise la couverture adéquate et transversale des compétences requises. Le master respecte également un bon équilibre entre enseignants universitaires et professionnels.

Les étudiants en formation initiale n'ont aucun mal à s'insérer dans le secteur visé. Ceux en formation continue constituent la moitié de la promotion et jouissent généralement d'une accélération de carrière. Le poids de la formation continue est indéniablement un atout par la diversité des compétences et des expériences qu'elle apporte et qui bénéficie à l'ensemble de la promotion.

- Points forts :

- L'approche transdisciplinaire est un atout dans un secteur nécessitant des compétences multiples.
- L'insertion professionnelle et la progression de carrière sont de qualité.
- L'équilibre pédagogique entre enseignants universitaires de différentes spécialités (droit, gestion, finance) et enseignants professionnels est très satisfaisant.
- La formation continue représente la moitié de la promotion.

- Points faibles :

- Peu de place est accordée à l'anglais et aux outils informatiques.
- Le conseil de perfectionnement n'est pas effectif de par l'absence de représentants professionnels.

## Recommandations pour l'établissement

Les responsables de la spécialité pourraient, sur la base d'une analyse approfondie des besoins professionnels, étudier les possibilités d'élargissement du recrutement, surtout en formation initiale. On pourrait envisager la mise en place des procédures formalisées d'évaluation des enseignements et d'un conseil de perfectionnement avec des représentants professionnels. L'introduction de cours d'anglais et de stratégie dans l'immobilier compléterait favorablement la maquette.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Gestion globale des risques et des crises

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, 191 rue St-Jacques, 75005 Paris

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, multidisciplinaire à finalité professionnelle, en renouvellement avec modifications, forme les étudiants à la maîtrise des outils et approches pour gérer globalement les risques et les crises. Les compétences acquises peuvent être mobilisées dans un éventail large de secteurs et de métiers : risk manager, fonction publique, corps armés, sûreté informatique ou industrielle. La spécialité est rattachée aux mentions *Environnement et développement durable* et *Stratégie et économie d'entreprise* de l'Université Paris 1.

La formation s'appuie sur des partenariats avec les acteurs socio-professionnels comme la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN), l'Agora des directeurs de Sécurité en Entreprise ou l'Organisation non gouvernementale (ONG) EUCC-France. Elle offre la possibilité de suivre les enseignements par alternance et en formation continue.

- Appréciation :

La formation multi-disciplinaire et professionnalisante permet d'envisager la gestion des risques et des crises de manière globale. A cette fin, des enseignants-chercheurs de plusieurs sections du Conseil National des Universités (CNU) ainsi que des spécialistes pointus sont mobilisés. Les contenus des enseignements sont documentés avec une grande précision. La plupart des enseignements sont très spécialisés et à vocation opérationnelle. La pratique du terrain est particulièrement valorisée par les formes alternatives de formation (continue, alternance), le stage et certains enseignements délivrés sur le terrain.

Les modifications proposées dans la structure des enseignements de la spécialité améliorent de manière significative le contenu de la formation. En particulier, la formation offre une place importante à l'anglais. Toutefois, on peut regretter l'absence de cours spécifiques dédiés aux différentes formes d'auto-assurance (captives notamment) et à la titrisation des risques catastrophiques. Ce cours pourrait s'inscrire dans une réflexion plus globale portant sur la nécessité de couverture des risques.

La formation a conforté son attractivité par le quasi-doublement du nombre de candidatures en entrée du M2. Elle bénéficie d'un intérêt auprès d'étudiants d'origines disciplinaires très larges (droit, économie, gestion, géographie, communication, sciences politiques), ce qui l'amène à une très grande sélectivité (dossier et entretien, moins de 15 % des candidatures reçues). L'ouverture du diplôme à toute une palette de professionnels facilite une insertion exceptionnelle des diplômés sur le marché du travail ; un tableau indiquant les secteurs d'emploi et les fonctions en illustre la diversité.

La formation est délivrée en formation continue et en apprentissage. La composition et le rôle du conseil de perfectionnement ne sont pas renseignés. Aucun partenariat international n'a été établi : la pratique de la crise et de la gestion de risque à l'étranger introduite sous forme de cours, séminaires ou d'expériences sur le terrain contribuerait à l'ouverture de la formation sur des approches alternatives.

- Points forts :

- La formation répond à des besoins pointus et en essor. Les compétences acquises peuvent être mobilisées dans différents secteurs et métiers.
- La formation a un positionnement pertinent ; elle est unique en France, les autres relevant des écoles d'ingénieurs.
- Plusieurs formes alternatives de formation sont offertes (par alternance et en formation continue).



- Le corps professoral est de qualité et équilibré entre différentes sections CNU et les professionnels spécialistes en leur domaine.
  - L'attractivité élevée s'est renforcée ces dernières années grâce à une insertion réussie des diplômés en phase avec les compétences acquises.
  - La formation est partenaire de plusieurs associations professionnelles.
  - Les ressources propres (abondantes) sont réinvesties pour le bien de la formation, notamment en heures de professionnels et en suivi individualisé des étudiants.
  - Le dossier est précis et informatif.
- Points faibles :
    - Le rôle du conseil de perfectionnement n'est pas explicité.
    - Les relations avec l'étranger sont inexistantes.
    - L'appui à la recherche et le rattachement des enseignants-chercheurs ne sont pas précisés.
    - La présence de la spécialité dans deux mentions différentes n'a pas été mentionnée, ni justifiée.

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité devrait formaliser le rôle du conseil de perfectionnement en y intégrant des professionnels. Elle se valoriserait également par l'introduction d'un enseignement dédié aux outils informatiques et par un cours portant sur les différentes formes d'auto-assurance. L'information précise sur les rattachements des enseignants-chercheurs à leur équipe donnerait une plus grande visibilité de la formation par rapport à la recherche académique.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Stratégie, organisation et économie d'entreprise

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, 75005 Paris

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La formation est spécialisée en stratégie et en management des organisations. Après un tronc commun au premier semestre, elle propose deux parcours :

- Un parcours recherche focalisé sur la stratégie et le management des organisations ;
- Un parcours professionnel orienté vers les métiers de l'audit et du conseil.

La spécialité est adossée au laboratoire PRISM (Pôle de Recherche Interdisciplinaire en Science du Management) pour la recherche et à des associations professionnelles (Fédération nationale des cadres dirigeants salariés notamment) pour le second parcours.

- Appréciation :

Les changements opérés dans l'intitulé (l'intitulé précédent était *Gestion et méthodes de décision de l'entreprise*) et le contenu de la spécialité permettent de recentrer la spécialité sur la stratégie et de l'élargir à la voie recherche. Il s'agit de fait de la seule spécialité de la mention avec un parcours recherche explicite.

Le parcours recherche bénéficie du support des enseignants-chercheurs du laboratoire PRISM et permet d'envisager une poursuite d'étude en thèse. Il devrait être complété par des cours sur les théories des organisations et de méthodologie de la recherche.

Le parcours professionnel sera adossé à des associations professionnelles sans que la nature et la profondeur de ces partenariats soient explicitées. Les cours sont relativement généraux pour un M2 et peu de cours sont à vocation strictement professionnelle. En particulier, l'orientation revendiquée vers les métiers de l'audit et du conseil est faiblement concrétisée par l'insertion de cours dans ces domaines ou par l'intervention de professionnels de ces métiers. Les contenus des cours n'ont pas été fournis.

Le rôle et la structure du conseil de perfectionnement ne sont pas précisés. Il n'est pas prévu de système d'évaluation des enseignements.

- Points forts :

- La spécialité s'est recentrée sur la stratégie et l'économie d'entreprise.
- Elle offre désormais un parcours recherche explicite, adossé au laboratoire PRISM.

- Points faibles :

- La représentation du corps enseignant est déséquilibrée. De fait, les professionnels sont très peu représentés y compris dans le parcours professionnel.
- Les thématiques des cours restent très générales. Il est difficile de se faire une idée sur le degré de professionnalisation en l'absence de descriptif de cours.
- Les modalités d'évaluation des enseignements envisagées ne sont pas mentionnées.
- Les statistiques de l'insertion professionnelle sont peu documentées. Le caractère généraliste du parcours professionnel risque de nuire à l'insertion des futurs diplômés.
- Le rôle et les contours du conseil de perfectionnement n'ont pas été précisés.



## Recommandations pour l'établissement

Le parcours professionnel devrait être étoffé par l'intégration de professionnels, en particulier des secteurs de l'audit et du conseil. Il conviendrait de clarifier les modalités de fonctionnement et de composition du conseil de perfectionnement ainsi que celles d'évaluation des enseignements.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

**LE PRESIDENT**

**SERVICE DES FORMATIONS  
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON  
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

[spes@univ-paris1.fr](mailto:spes@univ-paris1.fr)

[racspes@univ-paris1.fr](mailto:racspes@univ-paris1.fr)

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur de la Section des Formations  
et des Diplômes AERES  
20, rue Vivienne  
75002 - PARIS

**Objet** : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

  
Philippe BOUTRY





**Demande n° : S3 MA14000 60 89**

**Domaine : Economie, gestion**

**Mention : Stratégie et économie d'entreprise**

Rapporteur pour le Master : Pierre MEDAN, Directeur de l'UFR de Gestion

Remarque liminaire :

Pour tenir compte du nom des mentions qui sont actuellement proposées par le Comité de suivi des masters, nous pensons opportun de changer dès maintenant le titre de la mention de notre licence.

Nous retenons donc le libellé « Economie industrielle et de l'innovation » (au lieu de *Stratégie et économie d'entreprise*) pour notre mention.

Réponses aux points faibles :

Nous remercions l'évaluateur de l'AERES pour ses remarques et son regard extérieur sur notre formation. Nous tiendrons compte des préconisations indiquées.

<b>Points faibles</b>	<b>Réponses</b>
<i>Les deux années du Master sont déconnectées. Les spécialités de M2 recrutent essentiellement à l'extérieur.</i>	Les changements qui seront mis en œuvre durant la période de transition vont permettre de pallier cette critique. Cependant, la spécificité des spécialités de M2 conduira toujours à recruter un nombre non négligeable d'étudiants à l'extérieur.
<i>Les enseignants professionnels sont peu représentés en M1.</i>	Un effort important sera entrepris pour accroître la présence de cadres et de dirigeants d'entreprise au sein du M1. Les liens avec les entreprises étant nombreux, cela ne devrait pas poser de grande difficulté.
<i>La logique du choix des enseignements optionnels en M1 manque de justifications et nuit à l'identité de la mention.</i>	Une réflexion collégiale sera menée durant la période de transition au sein du Département, dans le but de permettre aux étudiants de M1 de choisir des cours optionnels en adéquation directe avec les spécialités M2. De nouveaux modules de cours dans le domaine de la gestion des crises et de la gestion immobilière seront par exemple proposés en remplacement de cours plus généralistes.

□ **Spécialité : Stratégie, Organisation et Economie d'Entreprise (SOEE)**

Rapporteurs : Syoum Négassi et Jean-Jacques Pluchart, co-directeurs du M2

En réponse à l'évaluation (vague D) des diplômes de master de Sorbonne Ecole de Management, nous apportons les précisions suivantes sur l'organisation du futur master Stratégie Organisation Economie d'Entreprise (SOEE), qui sera créé en septembre 2014.

L'évaluation souligne le recentrage du master sur la stratégie et l'économie d'entreprise et l'adossment du parcours au laboratoire PRISM, mais elle fait état d'une sous-représentation des professionnels dans le parcours, de thématiques très générales, de modalités imprécises des enseignements, d'une absence de statistiques d'insertion professionnelle et enfin, d'une imprécision sur le conseil de perfectionnement du diplôme.

Nous nous engageons à apporter les modifications suivantes à la maquette du diplôme :

**1/ sous-représentation des professionnels** : 3 des cours (sur 6) de la voie professionnelle seront assurés par des professionnels reconnus.

**2/ thématiques très générales** : chaque cours sera centré sur une ou deux problématiques actuelles intéressant la communauté académique et/ou les milieux professionnels.

**3/ modalités imprécises des enseignements** : les programmes précis des cours sont en cours de définition.

**4/ statistiques d'insertion professionnelle** : ces statistiques seront établies à partir de janvier 2016.

**5/ conseil de perfectionnement** : un conseil de perfectionnement du diplôme sera mis en place dès que la date de création du diplôme sera confirmée.

Le recrutement de doctorants en stratégie et économie d'entreprise dans le cadre de l'Université Paris 1 dépend largement de la création d'un parcours de recherche dans ces disciplines en 2<sup>e</sup> année de master. C'est pourquoi nous demandons que la mise en place de ce parcours intervienne dès la rentrée 2014.